

Bienvenue dans l'édition de septembre 2025 de notre lettre d'information, qui vous propose une synthèse de nos actions réalisées au cours des mois de juillet et août derniers.

Notre association citoyenne et indépendante : défend l'intérêt général, lutte contre la corruption, les atteintes à l'environnement, à la santé, participe à la protection des lanceurs d'alerte.

A LIRE OU À RELIRE :

- La défenseure des droits a publié « Le guide du lanceur d'alerte ». Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur son site "[La Défenseure des Droits](https://www.defenseurdesdroits.fr/)" :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>

L'AFA, l'Agence Française Anti-corruption, vous propose un recueil de fiches pratiques pour vous guider dans une sélection de bases d'information publiques utile à l'évaluation de l'intégrité des tiers: [AFA](#)

- La Commission européenne a dévoilé les futurs seuils européens concernant les commandes publiques 2024/2025... [#AchatsPublics](#) [#MarchésPublics](#)
<https://t.co/8AyHqiRVVZ>
- L'écocide est enfin reconnu dans le droit européen. Jeudi 16 novembre 2023, l'Union européenne a trouvé un accord pour durcir la législation sur les crimes environnementaux :
https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/l-union-europeenne-trouve-un-accord-pour-durcir-la-legislation-sur-les-crimes-environnementaux_6188217.html? s=09
- La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) a publié son rapport d'activité 2024 : [Rapport 2024 HATVP](#)
- Jeudi 26 juin dernier ont eu lieu nos assemblée générale extraordinaire et ordinaire auxquelles avait été convoqué l'ensemble de nos adhérent(es). Les comptes-rendus détaillés paraîtront sur notre site web incessamment : [AC!! anticorruption](#) mais sachez que toute l'équipe actuelle, Président et administrateurs, a été reconduite lors du conseil d'administration qui a suivi nos assemblées.

- La [HATVP](#) voit ses missions élargies : le décret précisant les règles de transparence des activités d'influence réalisées pour le compte d'un mandant étranger a été publié le 1er août 2025. Un répertoire numérique sera créé le 01/10/2025 pour remplir cette mission: [Du nouveau à la HATVP](#)
- Le 18 août dernier la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques rapport 2024 a publié les comptes de campagne des élections législatives vient de paraître au Journal officiel (document administratif simplifié): <https://cnccfp.fr/elections-legislatives-des-30-juin-et-7-juillet-2024-publication-simplifiee-des-comptes-de-campagne/>

ACTUALITES

- 10 juillet 2025: Le siège de Nestlé, mis en cause dans le scandale des eaux en bouteille, a été perquisitionné ce jeudi matin à Issy-les-Moulineaux, révèle la Cellule investigat... AC!! !! se réjouit des suites données à cette affaire , notre 1ère plainte a déjà 3 ans passés: [Perquisition au siège de Nestlé Waters](#)
- INFO L'ÉQUIPE: Le Parquet national financier a envoyé une réquisition à Gérard Larcher pour obtenir communication des auditions et documents compilés SUITE DE LA PLAINTÉ DE AC !! Le PNF demande le rapport du Sénat au président : <https://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Affaire-lfp-cvc-le-pnf-reclame-des-documents-au-senat/1577087>
- 19 juillet 2025: Une nouvelle plainte de AC!! Anti-Corruption qui doit faire pleurer certains élus qui aimeraient voir changer la loi sur la prise illégale d'intérêt :



3 actions de nos experts  
Dossier gratuit : Top 3 des actions pour 2025. 3 actions analysées par nos experts bourse.
Vauban Editions Ouvrir >

Une plainte pour favoritisme et prise illégale d'intérêt secoue un village de l'arrière-pays de Nice

L'attribution de deux marchés publics à l'entreprise d'un adjoint au maire de Rimplas a incité l'association AC !! Anti-corruption à déposer plainte pour « prise illégale d'intérêts » et « favoritisme ». Le maire se dit dans son bon droit.

 Article réservé aux abonnés
Publié le 19/07/2025 à 00:00, mis à jour le 19/07/2025 à 06:30



- 23 juillet 2025 : #LAAS: SUITE DES 3 plaintes de AC!!:

En Béarn, la déconfiture de la « principauté » de Laàs

Le budget de la commune est étrillé par la Chambre régionale des comptes. Autoproclamée « principauté » en 2014 sous l'égide de son maire, Jacques Pédehontaa, elle est aujourd'hui lourdement endettée

Yann Saint-Jovanna
y.saint-jovanna@lapresse.fr

Sur la place de Laàs, au confins du Béarn, ce mardi de juillet, les vœux de la mairie sont formés. Autour de la fontaine d'écume, à quelques mètres du point (autre) proclamé « centre du monde », un crâne plus d'opposants au maire Jacques Pédehontaa que de touristes. Cédille, également vice-président du Conseil départemental, chargé du tourisme, ne répond plus aux journalistes, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Dans le brouhaha, son adjoint Roger Lantecostère n'est guère plus disert. Sans prendre le temps d'écouter l'agriculteur qui voudrait décrire les épais murs de sa bâtisse, il lâche un « c'est lamentable » avant d'évoquer les visiteurs et de retourner à son ménage d'été.

Prince et Pneu vinaigre

L'appréciation de l'endroit ne s'égare pas sur le décor et très salé avec budgétaire émis par la Chambre régionale des comptes. Ce document étiré le budget primitif voté il y a quelques mois, amène la dette de la commune prévisible de 140 habitants à 959 143 euros et prévoit, pour atteindre les 270 100 euros nécessaires à l'équilibre du budget, une augmentation des impôts locaux de 35%. Le courroux de l'élite s'ajoute les opposants à l'antimodèle maire du village-quinze depuis quarante-deux ans. C'est là qu'il, en 2023, lors de l'inauguration d'un cabaret à la grande hâte dans une église désaffectée du village, se faisait qualifier de « prince vinaigre » par un sénateur et conseiller départemental, accablé à la cause des maires de Laàs.

La cause affichée par le maire, longtemps proche d'un certain Jean-Louis, dénotait un peu plus haut dans la montagne, tiré en un mot : « ruralité ». Jacques Pédehontaa en a fait son surnom personnel sous l'œil gouvernemental des médias. En 2012, alors qu'il votait la loi Nothie qu'il juge peu favorable aux communes de moins de 500 habitants, il ressort le projet de transformer Laàs en « principauté ».

Il s'attribuait jamais le statut d'Autodrome. Mais en 2014, à défaut d'avoir son paradis fiscal, le conseil municipal vote la création symbolique de la « principauté de Laàs ». L'acte de la commune dans le concert de construc-

tions s'accompagne d'un discours folklorique qui donne une certaine résonance aux manifestations imaginées par le maire tels « Les trois heures de la brochette » ou les « transformations musicales de Laàs » : citation d'un hymne, un poste de douane, des blasons affichés sur la mairie, des passeports vendus aux touristes. Au ser-de-chambrée de la mairie, une boutique est créée. On peut s'y faire photographier sur un tréteau. Le maire parvient même à convaincre l'évêque de Bayonne, M^r Allier, moins connu pour son penchant pour la biague que pour celui des us de la tradition, d'accepter le titre symbolique de co-prince.

Peu s'entraînent alors à la face plus sombre de la ruralité qui s'illustre ici : la difficulté de faire vivre la démocratie locale. C'est que Jacques Pédehontaa a pris ses aises au conseil municipal. « Pendant des années, les réunions n'étaient pas publiques, on avait accès à rien », s'étonne Jean-Pierre Biernan, unique conseiller d'opposition. La taille illégitime du corps électoral favorise une stabilité à toute épreuve. « Dans un village

« On est un village de 140 habitants et on a quatre parkings, avec quatre caméras vidéosurveillance »

de cette taille, 10% des inscrits sont au conseil municipal. Si on regarde les chiffres sont représentatifs, c'est plus », souligne Pierre Finat, président de Bearnviva à Laàs, l'une des deux associations d'opposants.

Les conventions approuvées par la Chambre régionale des comptes à presque chaque ligne du budget primitif qualifié d'« initiative ajoutée à cette chronique municipale. Elles font écho au jugement du tribunal administratif de Pau qui avait annulé en juin la délibération approuvant le budget primitif de 2023 qualifié lui aussi d'« initiative ». « La capacité réelle d'autofinancement systématiquement négative depuis 2022 témoigne d'une dégradation structurelle de la situation financière de la commune », résumait les magistrats bernaïens, pointant d'importantes échelons de remboursement en 2026. « Le paysé acquiesce 800 euros



Le maire de Laàs, Jacques Pédehontaa, lors de l'inauguration de la Founet rouge, en mars 2023. (ARND BRONKHORST/LE OUVRIER / AGF)

d'impôts locaux, je vais passer à 2000 euros », calcule Pierre Finat.

Lettre au roi d'Angleterre

Le lourd endettement du village est lié à deux projets ambitieux de rénovation des deux églises inaugurés en 2015. La première accueille désormais un « escape church ». La seconde, désaffectée, a été transformée en cabaret. La commune n'a pas eu de succès. Malgré une alerte de la Chambre régionale des comptes dès 2018 qui prévenait déjà qu'il serait déraisonnable de pousser plus loin l'endettement de la commune. Laàs emprunte 600 000 euros pour couvrir sa part des travaux. Mais en ce mois de juillet, l'escape church n'attire guère les visiteurs. Quant au cabaret, le Founet rouge, sa programmation est en panne. Au moins pour l'instant.

« Comme il n'y avait pas la place de faire des réunions dans Trégnon, Jacques a mis la salle municipale à la disposition de l'association pour son restaurant », engage Alain Hostain, président de l'autre association, Laàs Centenaire. « On est un village de 140 habitants et on a quatre parkings, avec quatre caméras de vidéosurveillance, tout est vide », poursuit Annie Trégnon, une autre opposante. Le maire s'est-il pris pour un vrai prince ? Alain Hostain le pense. « On a

constaté que la principauté de Laàs était une association à but lucratif et que le président était Jacques Pédehontaa lui-même. Le soupçon formulé par certains habitants concerné deux plaintes insérées par le parquet de Pau pour « abus de confiance » et « usurpation de titre et de fonctions ».

Quatre l'espérance – entre autres l'organisation des événements de la « principauté de Laàs », les opposants reprochent au maire d'avoir autorisé des candidatures officielles à la famille royale d'Angleterre en se présentant comme le représentant des co-princes de Laàs. « Un maire en exercice n'a pas à confondre son entreprise de communication potache, à créer de faux titres, et les fonctions de maire », conclut la plainte portée par l'avocat bordelais M^r Vincent Pouchet au nom de l'association AC (Anti-Corruption). La procédure initiée par la procureure laisse en tout cas à ce stade peu de marge de manœuvre au maire. Elle passe d'un mois après la publication de l'acte budgétaire de la Chambre régionale des comptes daté du 17 juin pour établir un conseil municipal et voter son budget conformément aux prévisions. À défaut, la procureure prendra la table du budget de la « principauté ».

« Un maire en exercice n'a pas à confondre son entreprise de communication potache et les fonctions de maire »

- 30 juillet 2025 : #RN : "Il y a un système de financement occulte du RN" : AC a porté plainte contre X auprès du Parquet national financé dans cette affaire représentée par notre avocat Jérôme Karsenti, avocat emblématique de la lutte contre la corruption, aux fins de regrouper l'ensemble des plaintes en cours :

[Financement occulte au RN](#)

- 15 août 2025 : "Coup de frein à la corruption"

[@HATVP](#) [@AFA_Gouv](#) [@AssembléeNat](#) [@Senat](#)

AC !! dit stop à la corruption: demande la création d'un tribunal d exception, des enquêteurs spécialisés, jugements en 2ans maxi, pour freiner la corruption engorgeant nos tribunaux, noyant les enquêteurs :



Anti-Corruption AC

7 min · 👤

...

AC!! Anti-Corruption aimerait être entendu par nos parlementaires pour créer un tribunal d exception !!



NOUS VOYONS QUE LA CORRUPTION PROGRESSE DE PLUS EN PLUS ET QUE POUR LA PLUPART ELLES DEPASSENT LES 8 ANS donc les chiffres sont faux a ce jour !!

NOUS AVONS DES LIENS ENTRE LES JURIDICTIONS, ENQUETEURS , ... ET LES ELUS

D ou le depaysement qui est tres complexe, nous le voyons dans les differentes affaires traitees , les corrompus en usent . Un tribunal dedie aux elus , ainsi que des enqueteurs specialises mettraient un arret aux delais qui sont injustes a la fois pour les elus non coupables

LES ELUS CORROMPUS RESTENT EN PLACE PENDANT 8 ans et plus Ils peuvent continuer leur corruption et en meme temps organiser leur protection

REACTION AU RAPPORT DE L AFA

POURQUOI PAS UN TRIBUNAL ENQUETEURS SPECIAUX POUR LES ELUS !!

AC!! DIT STOP !! IL FAUT QU ILS SOIENT JUGES EN 2 ANS (UNE JUSTICE POUR NOS ELUS) Les blanchir ou les mettre HORS JEU

AFA

La lutte contre la corruption commence par une meilleure compréhension du phénomène. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- ✓ 70 % des Français estiment que la corruption est développée dans leur pays (Eurobaromètre 2024)
- ✓ +8,2 % d'infractions d'atteintes à la probité enregistrées par les forces de l'ordre en 2024
- ✓ En 2023 plus de 2 430 personnes ont été mises en cause par les parquets dans des affaires de manquements à la probité - une augmentation de +34 % en 10 ans
- ✓ Le phénomène touche à la fois le secteur public et privé, avec une montée notable de la prise illégale d'intérêts et du favoritisme

Mais la réalité va au-delà des chiffres : la corruption est par nature occulte, rarement punie ou jugée. C'est pourquoi l'AFA a lancé son Observatoire des atteintes à la probité afin d'identifier les faits, d'en faire un inventaire rigoureux, et

Appuyez pour identifier le lieu

- 29 août 2025 : PLAINTE DE AC!! Anti-Corruption suivi par le parquet de la Jirs (juridiction interrégionale spécialisée) qui ouvre une enquête. A lire dans l'article que l'hydrogène c'est du rêve qui coûte cher aux citoyens:

Métropole

Hydrogène et marché pu quête préliminaire ou

Anticorruption AC!!, Marcel Claude se montre un brin plus disert : « Je ne peux être que très satisfait de voir cette enquête confiée à la DCOS dont je connais le travail et le sérieux. »

● Lisa Lagrange et Grégory Ingelbert

En
Gr
de
Ph

Altens : « L'hydrog
et pas toujours éc

ille de Metz (5% sont détenus
r la Caisse des dépôts et consi-
nations), John-Cockerill est
résidé par Bernard Serin, in-
dustriel lorrain de premier plan
président du FC Metz.
Les producteurs d'hydrogène
sont rares. La Métropole enten-
drait ainsi se prémunir en sécuri-
sant son approvisionnement,
à moment du lancement de la
gac C (aujourd'hui prévu pour
027). La société par action simi-
lifiée H2 Metz est née en mars
023. Chacun a mis des billes.
elon des chiffres de 2021, la

politains, Denis Marchetti, op-
posant de la gauche messine,
avait évoqué ses doutes :
« Quand la Métropole achètera
de l'hydrogène, croit-on vrai-
ment qu'elle l'achètera à un au-
tre fournisseur que la société
dont elle est actionnaire? ».

Contacté, François Grosdi-
er, président de la Métropole,
assure ne pas avoir été informé
de cette enquête et donc, ne la
commente pas. De son côté,
l'UEM ne souhaite pas s'expri-
mer sur ce dossier. Bernard Se-
rin, président de John-Cocke-



**Article sur la plainte de AC!!
dans le republicain lorrain du
30.08.25**

**Achetez ce journal l'article
est tres interessant**

Participez à notre campagne Pour Nestlé Waters "l'eau c'est la vie" ou c'est plutôt le profit ? :

[Pour nestlé "l'eau c'est la vie" ou c'est le profit ?](#) Un grand merci à ceux qui participent, au travers de cette campagne de dons, aux frais d'avocat ; car nous sommes une petite (mais costaute) association sans trop de moyens face à ces groupes tentaculaires !



Vous êtes en colère face au comportement d'élus corrompus et à toutes les atteintes à la Loi, vous souhaitez que notre république soit vraiment démocratique et transparente, alors n'hésitez pas, rejoignez l'Association Anti-Corruption AC !! [Soutenez notre association](#)

Vous pouvez aussi nous suivre sur X ([Twitter](#)) et sur [Facebook](#).

Remerciements chaleureux aux bénévoles

Septembre 2025 © par AC !!

Anticorruption